

19 - LE BASSIN DE DRAGUIGNAN



Un pays rayonnant autour de l'ancienne capitale départementale
où la pression urbaine et les projets
sont en concurrence avec le terroir cultivé.

Communes : Draguignan, Figanières, Trans-en-Provence, Flayosc*, Lorgues*, Taradeau*, Les Arcs*, La Motte*, Callas*, Bargemon*, Montferrat*, Châteaudouble*, Ampus*, Tourtour*. (*partiel)

Intercommunalités : Dracénie

Données générales

Altitude maximale : 861 m (Grand Puits)

Altitude minimale : 43 m

Population : 56 500 habitants environ (INSEE99)

Densité moyenne : 200 hab/km2 environ

Surface (environ) : 275 km2

PRÉSENTATION

AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS

Entre relief collinaire à l'ouest et massif boisé, sous la barre calcaire des hauts plateaux, le paysage s'ouvre autour de l'ancienne capitale du département.

La ville de Draguignan est située au débouché des gorges de Châteaudouble et au bord de la Nartuby. La densité urbaine et viaire décroît en remontant vers le nord depuis le sillon permien, le long de plis et de vallons marqués Nord-Ouest / Sud-Est .



DESCRIPTION DES PRINCIPALES LIMITES PAYSAGÈRES

Au Nord, la limite s'appuie sur les rebords de la montagne au dessus de 800 mètres à la frontière du camp de Canjuers ; le village de Montferrat est en limite de ce basculement : la route, au Nord, y quitte le bord de la Nartuby pour s'élever sur le plateau.

À l'Est, les vallons cultivés de Callas, Figanières et la Motte laissent place au relief boisé de la Colle du Rouet.

À l'Ouest, les plissements Nord-Ouest/ Sud-Est du relief collinaire deviennent moins marqués.

Au Sud, l'entité s'ouvre sur le sillon permien après un dernier relief d'environ 150 mètres de dénivelé.

DÉTERMINANTS GÉOGRAPHIQUES



RELIEF

Cette entité est adossée au massif du Malmont, qui domine Draguignan à plus de 500 mètres d'altitude, au sud des montagnes dont les barres s'élèvent de 800 à 1000 mètres.

Les gorges de Châteaudouble percent les massifs boisés au Nord de Draguignan de falaises, au dénivelé de plusieurs centaines de mètres, et contournent ce massif.

Le relief est formé de plis collinaires Nord-Ouest/Sud-Est, aux vallons étroits qui s'élargissent au centre en un bassin au relief plus doux.

HYDROGRAPHIE

La Nartuby traverse les gorges de Châteaudouble, et rejoint l'Argens au Muy, après différentes cascades comme le saut du Capelan et ses 30 mètres de hauteur.

Les autres rivières principales affluents de l'Argens (Pouiraque, Florièye et Figueiret) prennent leurs sources dans le versant de la barre des baous ; leurs cours d'orientation Nord-Ouest / Sud-Est les mènent respectivement aux Arcs et à Taradeau.

La plupart des cours d'eau sont des talwegs souvent à sec dans l'année, où l'eau est rare.

GÉOLOGIE - GÉOMORPHOLOGIE

Cette entité est adossée au massif calcaire, karstique, à la roche blanche et dure, et située en limite du socle siliceux à l'Est et au Sud, de roche rousse.

La roche apparaît en affleurement en sommet des collines ou en falaise dans les gorges.



ORGANISATION DU TERRITOIRE



ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ

Les sommets sont boisés de peuplements de chênes blancs et verts ; le sous-bois est de garrigue ou de maquis dans la partie sud.

Des frênes et des acacias sont présents dans les zones plus humides et les bords de rivières.

Les villes et villages accueillent, outre les arbres d'alignements (platanes, marronniers et tilleuls), des figuiers et cyprès.

Une faune et une flore pariétale se réfugient dans les structures de pierre sèche utilisées en murs de soutènement routier ou de terrasses agricoles.



AGRICULTURE ET FORÊT

La surface agricole utile (SAU) est assez faible, entre 10 et 15% du territoire, et le nombre d'exploitants a diminué depuis 20 ans.

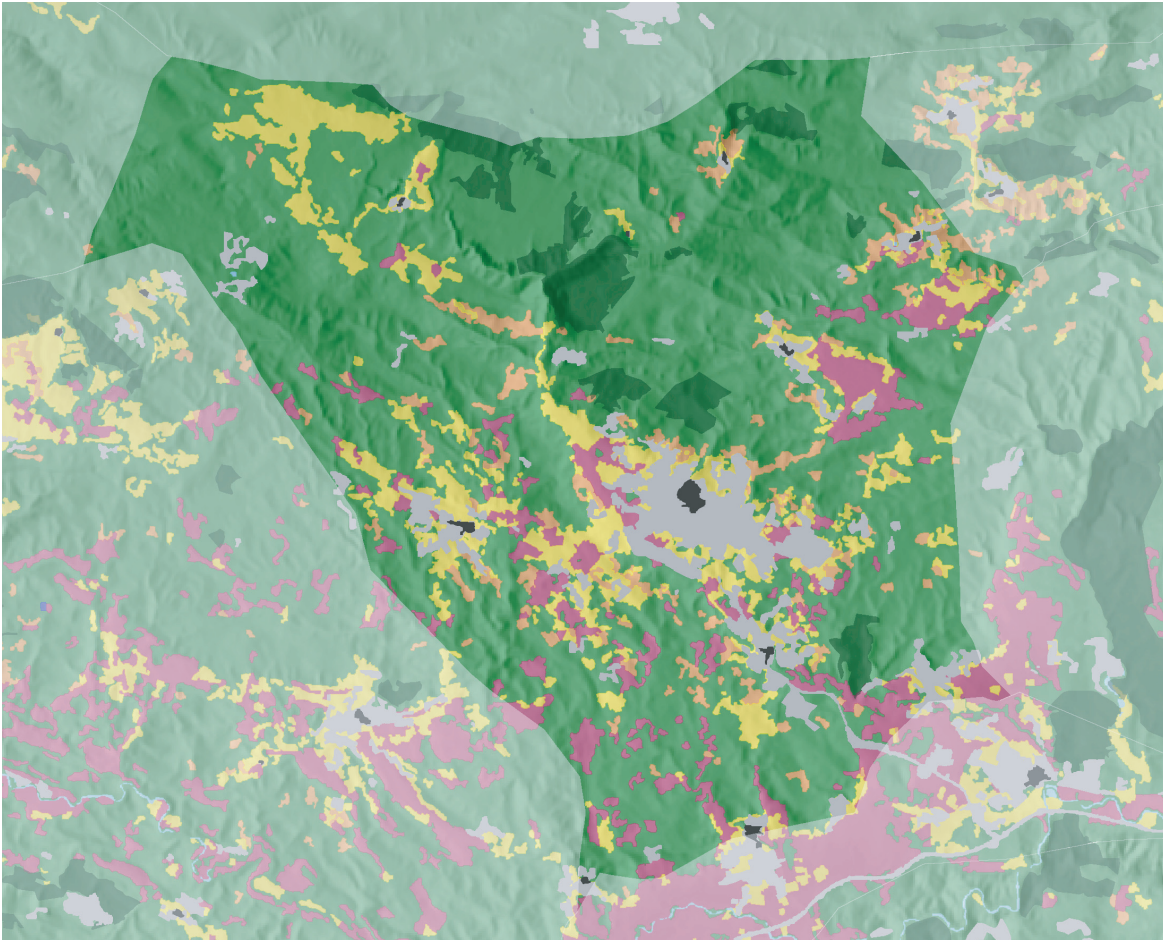
Certaines communes du Nord voient leur SAU augmenter fortement depuis une vingtaine d'années (Figanières, Châteaudouble, Ampus et Montferrat par exemple). Les parcelles sont pour les trois quarts des superficies toujours en herbe, et elles ne cessent d'augmenter (sauf à Ampus où elles régressent). Les versants accueillent des terrasses d'oliviers.

D'autres communes, en majorité au centre-sud de l'entité, ont une SAU qui diminue ou qui se maintient difficilement depuis 20 ans (Draguignan, Trans-en-Provence, Flayosc, et Callas par exemple). Les cultures y sont encore dominées par la vigne (deux tiers à trois quarts des parcelles), mais celle-ci régresse.

Les espaces forestiers sont importants, surtout au Nord de l'entité. Ce sont principalement des forêts de conifères (Pins d'Alep). On trouve également quelques forêts mixtes et de chênes.

La propriété est en grande majorité privée. On trouve cependant quelques massifs publics au nord de Draguignan, comme le Bois de la Cabre d'Or.

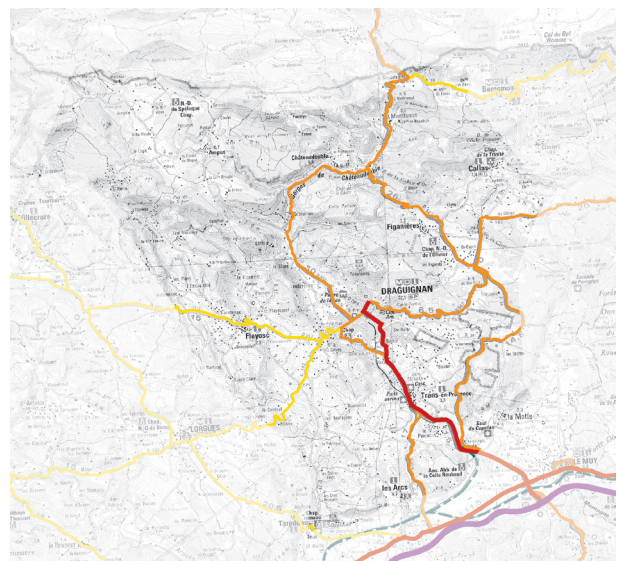
Occupation du sol



Courbes de niveau, réseau hydrographique



Réseau viaire



ORGANISATION DU TERRITOIRE



FORMES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET RÉSEAU VIAIRE

La ville de Draguignan est située au débouché des gorges de Châteaudouble et au bord de la Nartuby, dans un bassin en limite de montagne. Elle offre un caractère urbain peu présent dans le département hors littoral et au nord de la ligne Saint-Maximin / Brignoles.



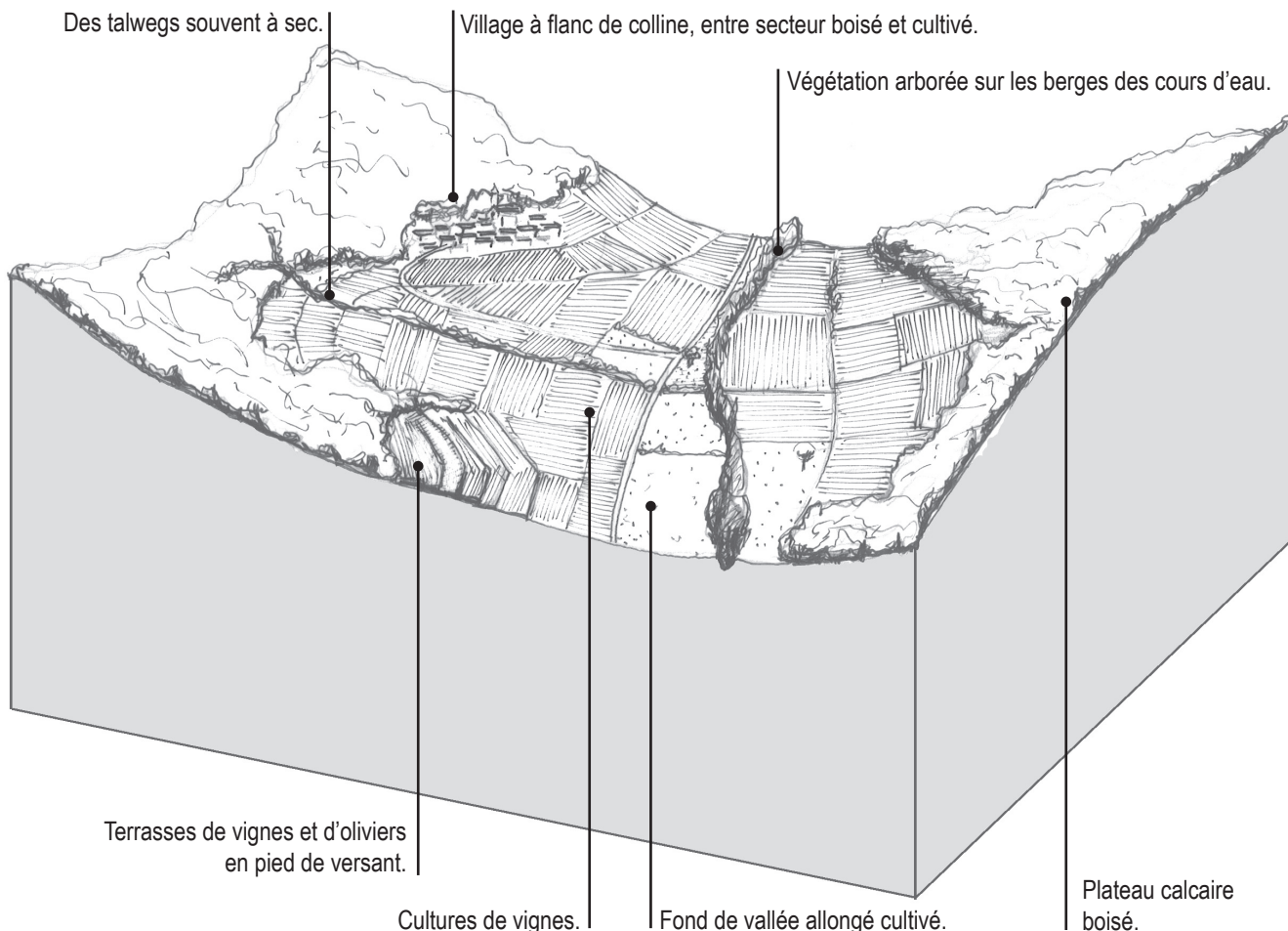
Les routes rayonnent autour de Draguignan. L'axe principal vers le Sud la relie aux voies modernes de déplacement, et à leurs entrées, échangeurs autoroutiers et gare de chemin de fer. Il se renforce de zones d'activités et d'un tissu urbain plus dense.

Les villages sont situés sur des buttes ou à flanc de relief. La verticalité des maisons de village, hautes et étroites, est renforcée par le rythme des ouvertures. Les enduits et les boiseries gardent des tons clairs, entre beige et gris. Des maisons plus bourgeoises aux façades plus monumentales et aux balcons ouvragés marquent l'urbanité de Draguignan.

La pierre sèche est utilisée, taillée dans les murs de soutènement routier et pour les murs des terrasses agricoles.



STRUCTURES PAYSAGÈRES

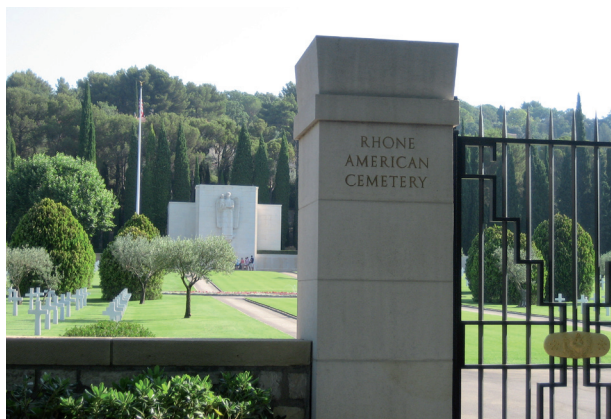


PRINCIPALES STRUCTURES PAYSAGÈRES

- Platanes, tilleuls et marronniers sont utilisés en arbres d'alignement en entrée de ville et le long des voies publiques et privées.
- Des chapelles ou des ruines sont situées au sommet de certaines collines.



PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES ET SITES REMARQUABLES



SITES CLASSÉS :

- Rocher dit 'La Roche Aiguille' (Ampus).
- Gorges de Châteaudouble (Châteaudouble).
- Tour de l'horloge et ses abords (Draguignan).
- Cascade dite 'Saut du Capelan' (La Motte).

SITES INSCRITS :

- Village et ses abords (Figanières).
- Village et ses abords (Ampus).
- Village et ses abords (Châteaudouble).

ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER : Trans-en-Provence.

MONUMENTS HISTORIQUES PROTÉGÉS :

Dolmen de la Pierre de la Fée au lieu-dit Morgay (Draguignan), Chapelle Notre-Dame de Spéluque (Ampus).

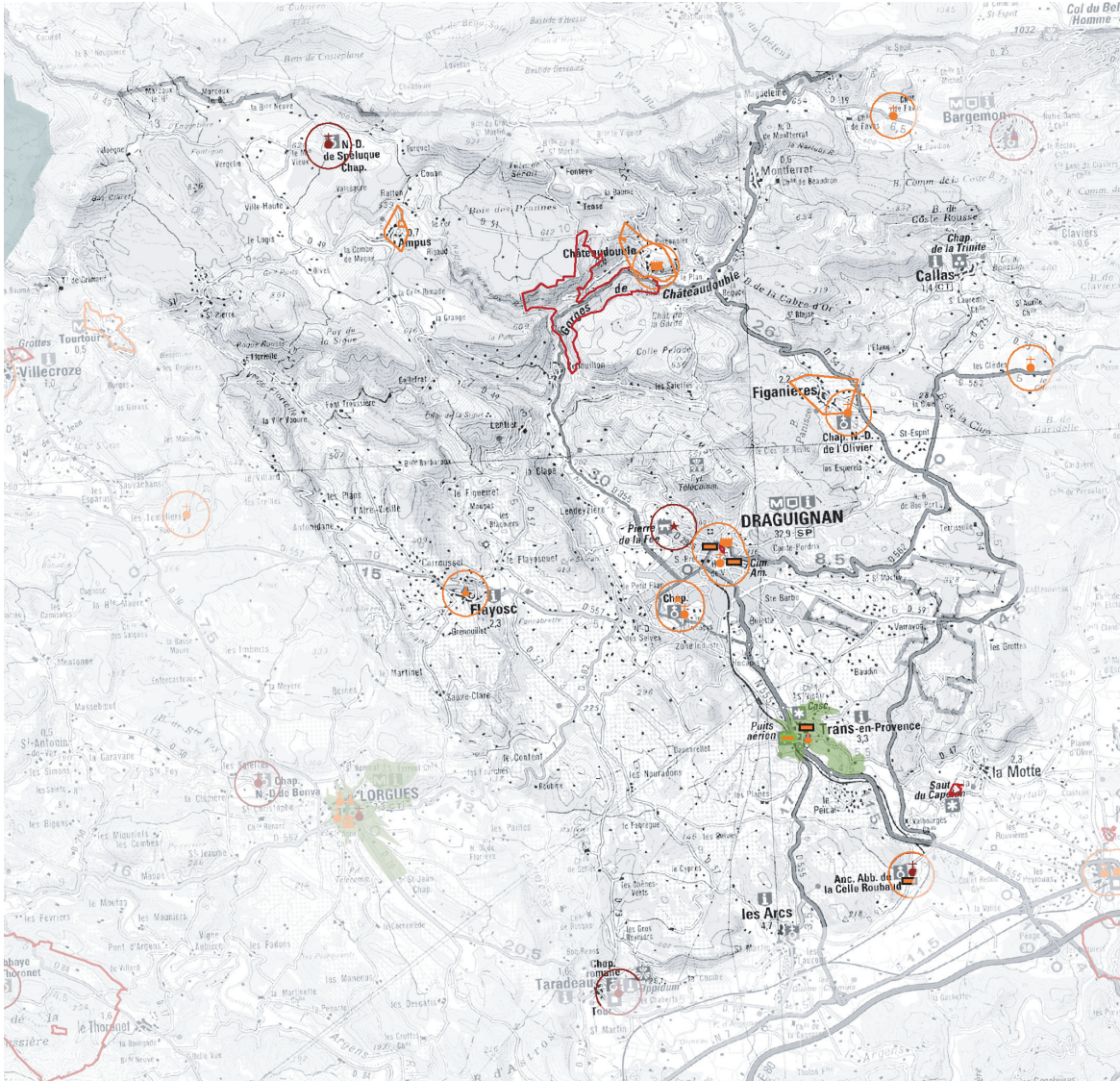
AUTRES SITES REMARQUABLES :

- Le cimetière militaire américain, parc au caractère méditerranéen.
- L'ensemble urbain du village de Callas.



d.r.

Protections réglementaires



TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX



> Une pression d'urbanisation forte depuis le sud de l'entité en continu entre les Arcs, Trans-en-Provence et Draguignan, et qui se concentre sur les voies d'entrées de villes.

Le paysage généré est de qualité médiocre : zones artisanales disparates, profusion de panneaux...

Cette pression se prolonge au nord de la ville.

> Un éclatement urbain pavillonnaire, qui monte sur les collines.



> Des bassins agricoles de qualité à l'Est et à l'Ouest de l'entité, soumis à la déprise et à la pression foncière.

ENJEUX LOCALISÉS

